

Cadre de classement des Archives départementales

Archives publiques

Séries anciennes (antérieures à 1790) :

- *Série A* : Actes du pouvoir souverain et domaine public
- *Série B* : Cours et juridictions
- *Série C* : Administrations provinciales
- *Série D* : Instruction publique, sciences et arts
- *Série E* : Féodalité, communes, bourgeoisie, familles
- *Série F* : Fonds divers se rattachant aux archives civiles
- *Série G* : Clergé séculier
- *Série H* : Clergé régulier
- *Série I* : Fonds divers se rattachant aux archives ecclésiastiques

Séries révolutionnaires et modernes (1790-1940) :

- *Série K* : Lois, ordonnances, arrêtés
- *Série L* : Administrations et tribunaux de la période révolutionnaire (1790-1800)
- *Série M* : Administration générale et économie
- *Série N* : Administration et comptabilité départementales
- *Série O* : Administration et comptabilité communales
- *Série P* : Finances. Cadastre. Postes
- *Série Q* : Domaines. Enregistrement. Hypothèques
- *Série R* : Affaires militaires, organismes de temps de guerre
- *Série S* : Travaux publics et transports
- *Série T* : Enseignement général. Affaires culturelles. Sports
- *Série U* : Justice
- *Série V* : Cultes
- *Série X* : Assistance et prévoyance sociale
- *Série Y* : Etablissements pénitentiaires
- *Série Z* : Sous-préfectures

Archives postérieures au 10 juillet 1940 :

- *Série W* : Archives publiques postérieures au 10 juillet 1940 entrées par voie ordinaire (hors état civil, officiers publics et ministériels, établissements hospitaliers et organismes publics)

Toutes périodes :

- *Sous-série E* : Etat civil (toutes périodes)
- *Sous-série E* : Officiers publics et ministériels (toutes périodes)
- *Série H-Dépôt* : Archives versées ou déposées par les établissements hospitaliers
- *Série ETP* : Fonds particuliers d'établissements et organismes publics
- *Sous-Série E- dépôt Communes* : Archives communales déposées (toutes périodes)
- *Série W- dépôt* : Autres archives publiques déposées

Archives d'origine privée

- *Série J* : Archives d'origine privée (entrées par voie d'achat, don, legs ou dépôt)
- *Série Fi* : Documents figurés et assimilés entrés par voie extraordinaire

- *Série AV* : Documents sonores et audiovisuels entrés par voie extraordinaire

Reproductions de documents d'archives (ou d'ouvrages de bibliothèque)

- *Série Mi* : Reproduction sous forme de microformes
- *Série Ph* : Reproduction de documents d'archives sous forme de tirages photographiques
- *Série Num* : Reproduction de documents d'archives sur support informatique